

CHEVAL

en

HALARONNE



Montmerle-sur-Saône



49ème Rallye de l'Ain Montmerle-sur-Saône

31 mai et 1er juin 2025
Rassemblement Départemental
des Randonneurs Equestres

Sentier



AIN⁰¹
le Département



Le Rallye de l'Ain

Comme chaque année à l'occasion du **week-end de l'Ascension**, les cavaliers et meneurs se rassemblent en un lieu différent afin de découvrir de nouveaux territoires et paysages de notre département, mais aussi pour se retrouver et partager un moment convivial.

Cette année, c'est la jolie commune de **Montmerle-sur-Saône**, au sud du Val de Saône, qui nous fait l'honneur d'accueillir cet évènement, organisé par l'association **Cheval en Chalaronne**.

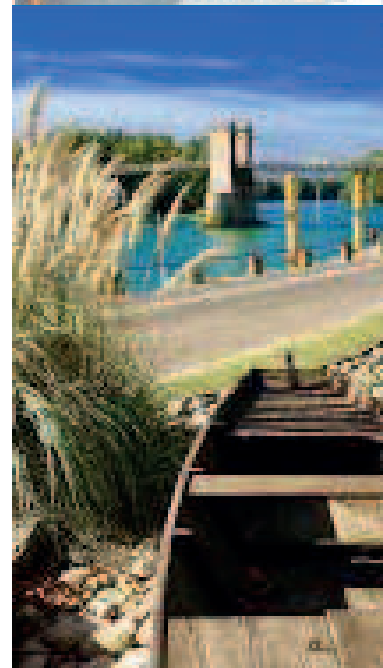
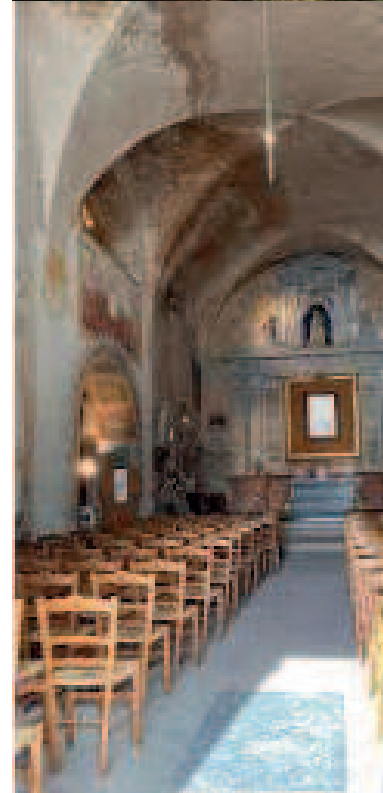
Le Val de Saône, connu pour ses prairies inondables et ses forêts alluviales, est situé au carrefour de grandes destinations touristiques. Niché entre les **étangs de la Dombes, le Beaujolais, et la Bresse**, le Val de Saône nous offre une richesse naturelle unique, propice au repos, au bien-être et à la promenade.

Le village de Montmerle-sur-Saône représente un carrefour stratégique entre 3 départements : **l'Ain, la Saône-et-Loire et le Rhône**. Il longe la **Saône**, pour le plus grand bonheur des **pêcheurs et des amoureux de sports nautiques**. Les chemins de halage, devenus récemment la **Voie Bleue**, offrent des kilomètres de promenades le long des berges fleuries du village. La commune est particulièrement réputée pour sa **Foire aux Chevaux**, et a organisé en 2024 sa 417ème édition.

Le **Parc des Minimes et sa Tour**, qui surplombe la Saône et la **Chapelle des Minimes**, seul vestige du château des Minimes, est un **théâtre de verdure** merveilleux. Sur ce site de **nombreuses légendes** se sont construites.

Comme d'habitude, **chaque équipe organise sa propre randonnée** pour arriver sur le lieu du rassemblement, en utilisant ses propres **itinéraires** ou ceux disponibles sur le site de l'Ain à Cheval : www.01acheval.fr, et en planifiant ses propres **étapes**.

Mais cette année, le rallye vous propose en plus une nouvelle formule, avec une **boucle à la journée à effectuer le samedi au départ de Montmerle-sur-Saône**, pour les cavaliers et meneurs qui le souhaitent (trace GPX et/ou cartpapier e fournie, pas de balisage).



Au Programme

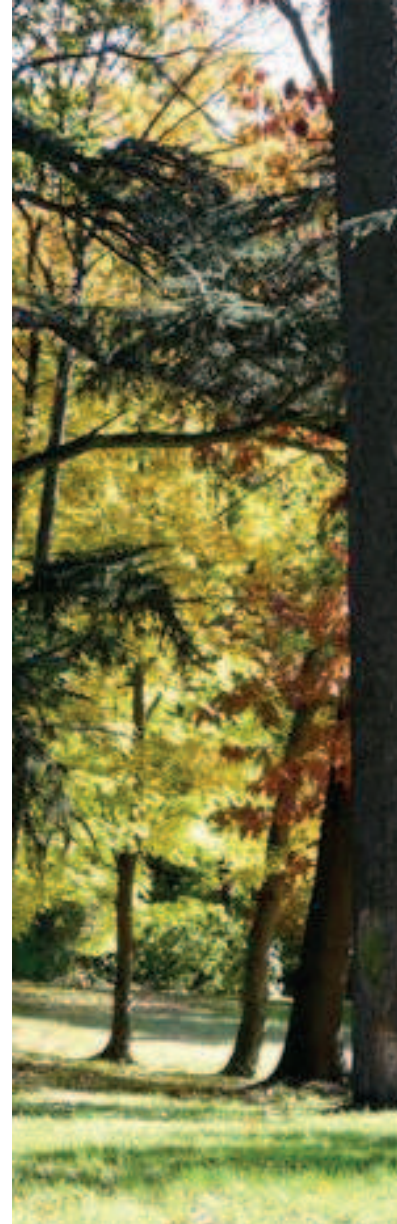
Samedi 31 Mai 2025

- De **8h à 10h** : accueil des cavaliers et attelages au camping, pour la boucle à la journée et contrôle sanitaire
- De **14h30 à 17h** : accueil des cavaliers et attelages au camping pour leur arrivée et contrôle sanitaire
- Attribution des tickets repas et des paddocks
- **19h** : Vin d'honneur offert
- **20h** : Repas et animation à la Salle des fêtes

Dimanche 1 Juin 2025

- De **8h à 9h30** : petit déjeuner
- Dès **9h30** : Promenade et découverte
- **11h** : Défilé
- **13h** : Buffet froid sur site

Pour les personnes souhaitant installer leurs paddocks / garer leurs véhicules le vendredi soir 30 mai, merci de nous contacter impérativement auparavant en précisant le nombre de chevaux. L'accès au site d'accueil est fermé et sans rendez-vous pris avec les bénévoles, vous n'y aurez pas accès.



Règlement de l'édition 2025

Le rallye équestre de l'Ain est une concentration non compétitive de randonneurs équestres, et représente une des étapes du GRTE (Grand Régional de Tourisme Equestre). Il est ouvert à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d'une licence FFE. Les non-détenteurs de celle-ci pourront s'en faire établir une auprès des organisateurs (ou de toute structure équestre affiliée FFE), valable 1 mois, au coût de 10 euros (licence verte).

De par leur inscription, les cavaliers et meneurs s'engagent à adopter pendant le rallye un comportement et une tenue corrects, à respecter l'environnement en accord avec le développement durable.

L'accueil se fera le samedi 31 mai dès 8 heures. Les papiers des chevaux, identifiés et vaccinés, devront être présentés au contrôle sanitaire qui procédera à la vérification des carnets d'identification et de vaccination, et du bon état de chaque cheval. La non-présentation du carnet interdira l'accès au site.

Les cavaliers et meneurs doivent disposer d'un équipement de sécurité approuvé pour la pratique de l'équitation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

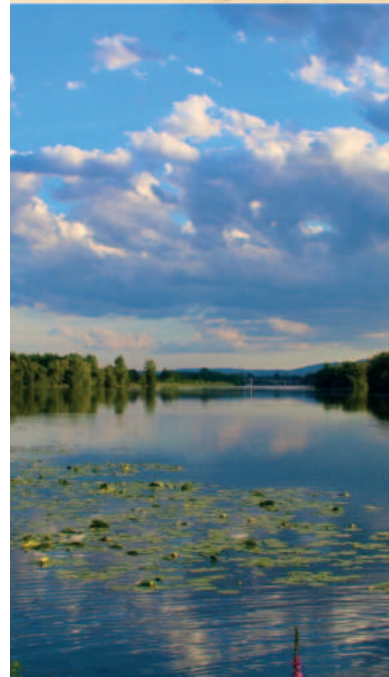
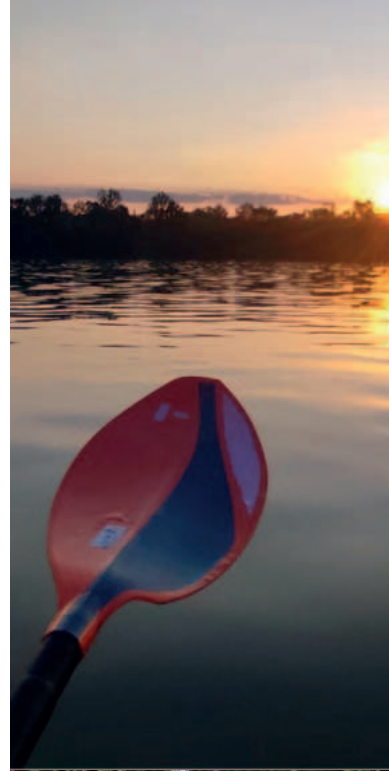
- en cas d'accident des cavaliers ou des chevaux
- en cas de vol ou de dégradation de matériel ou effets personnels
- en cas de vol ou de fuite d'un animal ainsi que des dommages collatéraux

Il est mis à disposition des cavaliers et des attelages :

- un parking et/ou terrain pour les véhicules
- des sanitaires accessibles à tous les participants
- des emplacements pour les bivouacs.

Les chevaux seront placés en paddocks délimités et préattribués. Chaque participant est tenu :

- d'apporter son matériel (cloture électrifiée, seau individuel pour prélever l'eau)
- de préparer son enclos sur l'emplacement qui lui aura été indiqué
- les groupes qui se présentent avec un ou plusieurs chevaux entiers doivent le signaler à l'inscription afin de prendre des dispositions particulières.

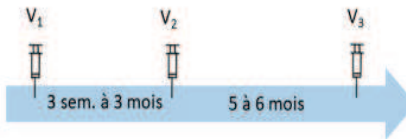


Les chevaux doivent être :

- Pucés et **IMPERATIVEMENT** à jour de leurs vaccinations obligatoires selon le protocole vaccinal obligatoire.

Protocole vaccinal obligatoire :

3 injections de primo-vaccination, telles que :



La V3 n'est pas obligatoire pour les équidés ayant reçu leur primo-vaccination avant 2013 et sans rupture vaccinale ultérieure.

Puis rappels annuels sans rupture vaccinale.

- Pas d'injection vaccinale dans les 7 jours précédant un rassemblement.

Défaut de vaccination, conséquences :

Le défaut vaccinal doit être porté sur le livret de l'équidé, par le contrôleur, uniquement par la mention « Défaut de vaccination » en précisant la date.

L'équidé ne sera pas autorisé à participer, et sera déclaré en « Défaut de vaccination ». Il devra quitter le site au plus vite en prenant soin de ne pas approcher d'autres équidés.

- En condition physique correcte et compatible avec l'activité pratiquée
- Assurés (licence + RC).
- Équipés de matériel en bon état et adapté
- Les cavaliers doivent être en possession du livret de leur cheval

Pendant toute la durée de la manifestation les chevaux restent sous la garde et la responsabilité du cavalier/meneur.

Ce règlement est à renvoyer signé avant le 12 mai 2025 avec le bulletin d'inscription + copie complète du carnet de vaccination de chaque cheval + attestation RC (accompagné de votre règlement par chèque ou par virement) par courrier ou par mail à **Plus de détails page suivante:*

Sylvie GATTOLIN
1252 route du Cheval Blanc
01990 Relevant
gattolinsylvie@gmail.com
06 70 36 34 58

Pour toute question concernant l'organisation ou l'inscription, vous pouvez contacter : Gilles Lachal au 06 03 29 39 56 ou Philippe AUCORDIER au 06 23 77 77 59.

Lu et approuvé le :

Signature :



Les tarifs 2025

Inscription cavalier/meneur licencié FFE : 20 € X =
20€ / personne

Inscription cavalier/meneur non licencié FFE : 30 € X =
30€ par personne (20€ d'inscription + 10€ licence verte)

NB : Préciser le nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse mail et date de début souhaitée (par défaut, la date de début sera 7 jours avant le rassemblement)

Mise à disposition emplacement, eau et foin 5 € X =
(Pour tout cheval restant sur site une ou plusieurs nuits)

Repas du samedi soir 30 € X =
30€ par personne

Petit-déjeuner du dimanche matin 5 € X =
5€ par personne

Repas du dimanche midi 20 € X =
20€ par personne

Total :

Nb de véhicules présents sur place :

Type de véhicule (camion, ensemble 4x4 van..)

POUR VOUS INSCRIRE :

Envoyer :

- bulletin d'inscription (2 pages : tarifs et bulletin)
- règlement signé (2 pages)
- copie du livret de vaccination de chaque cheval inscrit
- attestation(s) RC

--> par courrier à :

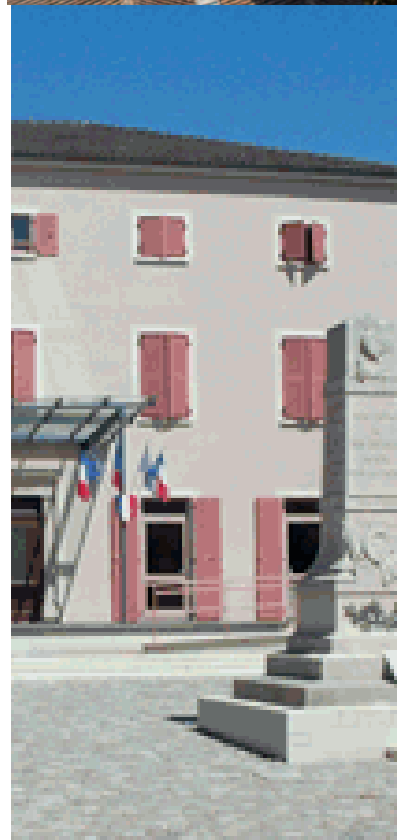
Sylvie GATTOLIN - 1252 route du Cheval Blanc - 01990 Relevant, accompagné de votre chèque à l'ordre de Cheval en chalaronne

--> par email à gattolinsylvie@gmail.com et effectuer un virement à Cheval en Chalaronne

IBAN : FR76 1780 6003 3362 2400 0552 845

BIC : AGRIFRPP878

Vous pouvez prévoir votre propre bivouac. Cependant, si vous le souhaitez, une liste de gîtes à proximité est disponible sur www.01acheval.fr onglet Rallye de l'Ain 2025.



Bulletin d'inscription - Rallye 2025

Nom de l'équipe :

Provenance :

Nom du responsable de l'équipe :

Tél. portable :

Adresse mail :

Lieu de départ de la randonnée :

Nombre de jours de randonnée :

Cavalier ou meneur	Nom et prénom du cavalier/ meneur	Date de naissance	N° de licence (7 chiffre et 1 lettre)	Nom du cheval	N° transpondeur (15 chiffres)

Je soussigné(e) :

Participant au 49ème rallye de l'Ain, déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter, et à le faire respecter à toute mon équipe.

Fait à.....le.....

Signature :

